

La démystification de *Mein Kampf* – Etape inachevée de la *Vergangenheitsbewältigung*¹

Nele Katharina Wissmann

Le 31 décembre 2015 *Mein Kampf*, rédigé par Adolf Hitler dans les années 1920, tombera dans le domaine public. Les droits d'auteur appartenaient jusqu'ici à l'Etat libre de Bavière, qui en a hérité après la disparition d'Hitler en 1945. Toute réimpression était donc jusqu'ici impossible pour des raisons juridiques.

Les débats qui se sont développés en Allemagne autour de l'interdiction de l'ouvrage, de reproductions, ou de la publication de versions commentées par des historiens témoignent de la force politique que possède encore *Mein Kampf*, 70 ans après la mort d'Adolf Hitler. Quasiment aucun autre livre n'est autant chargé de mythes, et ne suscite autant à la fois rejet et curiosité.

En dépit des diverses possibilités d'accès à *Mein Kampf* déjà existantes, le débat sur la réédition en allemand n'est pas à prendre à la légère. Le défi est, en Allemagne, spécifique, va être observé dans le détail par l'opinion internationale et sera éloquent sur le travail de mémoire allemand, précisément en 2015, année de commémoration.

Au demeurant, il ne s'agit pas d'un problème seulement allemand. Les versions traduites actuellement en circulation peuvent en effet être utilisées à des fins particulières. On peut par exemple porter un regard critique sur *Kavgam*, la traduction turque de *Mein Kampf*, mise sur le marché quasi-simultanément par 15 maisons d'édition fin 2004, et qui a atteint la 3^{ème} place sur la liste des *bestsellers* de la chaîne de librairies turque D&R en mars

Nele Katharina Wissmann est chargée de mission au Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Ifri

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur auteur.

ISBN : 978-2-35657-489-8

© Tous droits réservés, Paris, Ifri

Décembre 2015



¹ Ce terme allemand peut être traduit par « maîtrise du passé », un processus auquel l'Allemagne a dû se confronter à deux reprises : après 1945, le pays a dû se pencher sur les crimes du national-socialisme, puis après 1989 sur le passé de la République démocratique allemande (RDA).

2007. Certes, les Turcs s'intéressent de plus en plus aux deux guerres mondiales ; mais jouent aussi sûrement un nationalisme exacerbé et une large ouverture aux théories du complot.

Un texte pas si inaccessible

Le débat sur la réédition peut, à première vue, sembler obsolète. Le texte peut être acheté dans les librairies d'occasion, même si c'est en sous-main : son acquisition n'est pas interdite, la Cour fédérale de justice ayant décidé en 1979 que la possession, la vente et l'achat d'exemplaires d'occasion de cet ouvrage n'étaient pas punissables en Allemagne. Le livre est antérieure à la création de la République fédérale en 1949, et ne peut donc être considéré comme une atteinte à l'ordre juridique ou à la constitution : il s'agit d'un écrit pré-constitutionnel.

Mentionnons également les éditions légalement imprimées en anglais. Le livre continue à être légalement publié en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, l'éditeur allemand original ayant vendu les droits pour la version anglaise dans les années 1930. *Random House* profite donc en l'occurrence d'une sorte de vide juridique – en faisant don de ses recettes...

Par ailleurs, les documents originaux scannés *via* internet sont de plus en plus utilisés comme sources de référence. Il est important de noter ici que *Mein Kampf* avait déjà été traduit dans les années 30 et diffusé à l'étranger « à des fins éducatives », parfois sans autorisation comme en France. Les « Nouvelles Editions Latines » (NEL) ont été les premières à le diffuser en 1934 ; il s'agissait alors d'une édition pirate, diffusée par l'extrême droite française en guise d'avertissement... En 1938 était publiée chez Fayard une édition autorisée par Hitler, et dont de nombreux passages avaient été modifiés. La haine anti-française de la version d'origine se transformait en plaidoyer pour le rapprochement franco-allemand.

70 ans de construction d'un mythe

Dans *The Second World War*², Winston Churchill souligne qu'aucun autre livre que *Mein Kampf* n'aurait mérité une étude plus approfondie des militaires alliés après l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Il caractérise le livre de « nouveau Coran du fanatisme et de la guerre : emphatique, verbeux, informe, mais un message redoutable ».

Force est de constater que *Mein Kampf* est l'une des sources les plus importantes permettant de comprendre l'idéologie et les choix politiques allemands de 1933 à 1945. Ceci, même si les historiens soulignent que *Mein Kampf* n'a, en définitive, que peu marqué l'opinion publique : le livre n'a réalité trouvé que peu de vrais lecteurs, du fait de son style fastidieux, et de ses raisonnements embrouillés et incohérents.³ *Mein Kampf* a été tiré à 5,5 millions d'exemplaires avant 1939. En 1943, près de 10

² Mémoires sur la Deuxième Guerre mondiale, Plon, 1948-1954, 12 vol. in-8°, 5309 pages ; réédition sous le titre La Deuxième Guerre mondiale, Cercle du bibliophile, s.d.

³ Voir à ce sujet le résumé de l'Institut d'histoire contemporaine (*Institut für Zeitgeschichte*, IFZ) : <www.ifz-muenchen.de/aktuelles/themen/edition-mein-kampf>.

millions d'exemplaires étaient en circulation en Allemagne, du fait de la distribution de l'ouvrage par les bureaux d'état civil à compter de 1936. Le texte original a d'ailleurs connu de nombreux ajouts et modifications dans les deux décennies - de 1925 à 1945 – durant lesquelles il fut réédité. Le texte des éditions des années 1940 ne peut donc être analysé qu'en lien direct avec le positionnement d'Hitler dans les années 1920. Alors que le premier volume comprend pour l'essentiel une version idéalisée de la biographie d'Hitler et décrit les premiers pas du NSDAP et l'organisation qui l'a précédée - le Parti des Travailleurs Allemands (*Deutsche Arbeiterpartei*, DAP) -, le programme politique national-socialiste occupe une place centrale dans le second volume. Le premier volume a été rédigé en grande partie durant l'incarcération de Hitler à Landsberg am Lech (après l'échec de son putsch de novembre 1923), le second après sa libération.

Avec *Mein Kampf*, Hitler entendait opposer un contre-projet au marxisme, présenter son parcours de manière à conforter son image de chef idéal du national-socialisme à la direction du NSDAP, et inciter à l'hostilité à l'égard des juifs. Deux idées centrales y sont particulièrement approfondies. La première consiste à exiger que l'Etat germanique de la Nation allemande (*Germanischer Staat deutscher Nation*) conduise lentement mais sûrement les « Aryens » vers une position dominante. *Mein Kampf* dresse ainsi un tableau détaillé du système totalitaire et des théories d'Hitler (par suite mises à exécution), par exemple en matière familiale ou d'éducation. Dans un second temps, Hitler souligne, qu'après une phase de consolidation interne, la politique extérieure de l'Etat aryen devra assurer l'existence d'un Etat dédié à la « race supérieure ». Dans les faits, la conquête d'un nouvel espace vital à l'est, et sa germanisation violente, se confirmeront comme éléments centraux de la politique nazie.

Les différentes procédures d'interdiction ont largement contribué à faire de *Mein Kampf* un mythe. L'Etat de Bavière a produit un résultat contraire à ce qu'il recherchait : un mythe est difficilement contrôlable par une démarche de recherche historique ouverte.

Contrecarrer toute propagande idéologique et tout abus commercial

En 2012, le Tribunal régional (*Landesgericht*) de Munich a interdit le projet de l'éditeur et historien britannique Peter McGee, qui envisageait de publier une version réduite commentée du livre dans sa revue *Zeitungszeugen*. Ses travaux ont ensuite été publiés sous le titre *Le livre illisible*, avec le texte original noirci.

Il faut sans doute éviter que la droite radicale ne trouve une nouvelle plateforme d'expression, mais une édition critique apparaît bien nécessaire, qui pourrait déconstruire durablement les énoncés de propagande du livre, et ainsi le priver de sa force symbolique d'antan. Le débat doit proposer une alternative sérieuse à la propagande non filtrée de l'ouvrage, à ses mensonges et à ses tirades de haine.

En juillet 2009, l'Institut d'histoire contemporaine (*Institut für Zeitgeschichte*, IFZ) a annoncé avoir, sans autorisation de l'Etat libre de Bavière, entamé les travaux

préliminaires à l'élaboration d'une édition scientifique. A compter de 2012, l'IFZ a reçu le soutien du gouvernement bavarois, et s'est vu confier l'élaboration d'une version à destination du milieu scolaire. Cette autorisation a cependant été retirée en 2013 par ce même gouvernement. Toute publication après expiration du délai de protection pourrait ainsi être punie pour incitation à la haine. De surcroît, une décision de la Conférence des ministres de la Justice des différents *Länder* a laissé ouverte, en juin 2014, la question de savoir si les éditions commentées devaient être ou non interdites. Ainsi la reproduction du texte reste-t-elle en principe interdite, même si aucune législation spéciale ne vient donner d'assise juridique à cette interdiction.

L'édition de l'IFZ, attendue pour le début 2016, autoéditée pour contrecarrer tout reproche lié à un éventuel caractère commercial, prévoit une introduction pour chaque chapitre et un complément au texte de 3500 annotations. Il devrait s'agir d'informations factuelles sur les personnes et les événements, d'explications des concepts idéologiques centraux, de références aux sources d'inspiration dans l'histoire des idées, d'une mise en contexte, ou de la rectification d'erreurs ou de présentations erronées. Un point particulièrement important de cette version commentée sera la comparaison entre le programme d'Hitler des années vingt et son action politique entre 1933 et 1945.

Le débat autour de la réimpression de *Mein Kampf* suggère au moins deux conclusions :

- Le travail de mémoire des Allemands, souvent considéré comme un modèle, n'est pas exempt d'erreurs. Avec les débats publics autour d'une possible édition commentée et d'une interdiction généralisée de toute réédition, l'Allemagne a participé à une mythification d'un « ouvrage de propagande », au lieu de se pencher avec objectivité sur le livre comme le propose l'Institut d'histoire contemporaine.
- Même en cette année commémorative, les failles du travail de mémoire apparaissent avec de plus en plus de clarté, en dépit d'un bilan plutôt positif. Le travail de mémoire n'est d'ailleurs pas achevé, et se prolonge avec les derniers procès contre d'anciens SS, ainsi que le débat, toujours ouvert, autour du paiement des réparations, qui pourrait revêtir un caractère explosif.